

RMA : 190 000 factures entrantes, le choix de Ventya

RMA (Ressources mutuelles assistance) est l'unique assistant mutualiste en France. Basé près de Nantes, à Vertou, il compte 109 organismes clients (des mutuelles) auxquels il procure, au travers de sa plate-forme, des solutions pour leurs bénéficiaires qui font face à des aléas de vie, afin de faciliter leur quotidien : aide à domicile, garde d'enfants, soutien scolaire...

Il fait appel pour ce faire à environ 2 500 sociétés. RMA compte 245 collaborateurs et coordonne des prestations pour 11 millions de personnes protégées. 2 500 prestataires, des facturations moyennes chacune d'un montant relativement modéré pour un total de 16 millions d'euros, cela représente, rapporte Lise Chartier, responsable comptable, 190 000 factures reçues par an de la part des prestataires.

Des saisies complexes, l'automatisation nécessaire

Créée en 2002 par deux mutuelles qui souhaitaient disposer de leur propre assistant, RMA s'est développé rapidement depuis une dizaine d'années. De ce fait, se souvient Lise Chartier, « le traitement manuel des factures tel qu'il se faisait jusqu'alors était devenu compliqué et lent ». « Nous avons décidé, poursuit-elle, d'éviter les saisies manuelles en automatisant les process ». Décision fut prise de faire appel à un

prestataire spécialisé extérieur pour ce faire. Ventya fut retenu, car reconnu dans la dématérialisation fiscale de factures, en particulier dans le domaine des assistants, Ventya transmet directement dans l'ERP de RMA les données de facturation des fournisseurs. Les contrôles dans le logiciel vont générer le paiement ou une demande d'information. Les factures dématérialisées avec valeur fiscale probante sont conservées par Ventya et accessibles sur la plate-forme Clear Invoice de l'opérateur.

L'arrivée de l'obligation de la transmission électronique des factures en 2026 pour l'immense majorité des prestataires de RMA est vue comme une bonne chose par Lise Chartier, car elle va unifier le processus. En effet, aujourd'hui, la quasi-totalité des fournisseurs envoient encore leurs factures sous forme papier ou par mail (PDF), ce qui amène l'intervention d'un opérateur en amont de Ventya pour les pré-traiter, avant de rejoindre le flux général. RMA devrait poursuivre sa collaboration avec Ventya, anticipe Lise Chartier. En effet, l'opérateur historique de la dématérialisation des factures respecte, souligne-t-elle, certains critères fondamentaux : « la réactivité, la fiabilité de la plate-forme, la disponibilité des équipes, la force de proposition ou encore l'accompagnement pour les développements ». Sans oublier la connaissance particulière par Ventya du secteur des assistants. ■



Le siège de RMA à Vertou

Détectez les fraudeurs !

La situation économique des entreprises semble plus complexe qu'il y a un ou deux ans. Le président de l'AFDCC, Nicolas Flouriou nous fait part de ses inquiétudes par rapport à la solvabilité des entreprises et aux délais de paiement visibles ou cachés.

Tout cela a, a priori, de quoi amener de l'eau au moulin des prestataires du monde de l'information légale et financière, dont Infolegale, fondée il y a quinze ans et qui fait partie du top 4 du marché. Nous nous sommes entretenus avec son directeur général, Bertrand Laffay.

« La fin du "quoi qu'il en coûte", le durcissement de la conjoncture économique, l'évolution à la hausse des risques dopent incontestablement l'activité de renseignement et de maîtrise de la solvabilité, ce

qui est notre métier historique », analyse Bertrand Laffay.

« J'évoque notre métier historique, complète-t-il, car nous avons souhaité très rapidement l'élargir, en passant d'une activité de pur renseignement commercial et financier, à la mise en place d'une plate-forme SaaS d'identification des tiers et de sécurisation globale des risques B2B ».

Infolegale complète ainsi ses indicateurs habituels avec ceux concernant d'autres risques. Un risque important repose sur l'explosion des fraudes liées à la digitalisation des process. Beaucoup d'escrocs et de coquilles vides arrivent à tromper leur monde. C'est pourquoi a été créée Vidocq, « une offre innovante s'appuyant sur nos données propres ou collaboratives et notre savoir-faire accumulé depuis quinze ans », commente Bertrand Laffay. Vidocq est une création d'Infolegale basée sur son expertise spécifique en traitement et en interprétation de data BtoB.

Cette première étape, qui consiste donc à détecter d'éventuels fraudeurs, en appelle

d'autres. Clairement, eux n'ont aucune intention de payer ! Le deuxième contrôle est celui, plus classique, de la solvabilité. Puis vient l'évaluation RSE de nos partenaires (Responsabilité Sociale et Environnementale).

En quatrième lieu, les indicateurs de conformité (réglementation Sapin 2 dans le cadre de la lutte contre la corruption, ainsi que LCBFT dans celui de la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme pour la collecte des informations KYC – Know Your Customer). Enfin les risques cyber, auxquels s'expose l'entreprise en travaillant avec un tiers. Une offre à tiroirs qui se construit, modulaire, de nature à « accompagner globalement les entreprises dans la digitalisation des affaires ».

Infolegale annonce un chiffre d'affaires prévisionnel-consolidé de près de 14 millions d'euros en 2023, toujours en progression à deux chiffres depuis de nombreuses années et un effectif prévisionnel de 200 personnes en fin d'année. ■



Bertrand Laffay, directeur général et cofondateur d'Infolegale